



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
27 juin 2018

10ème Conférence régionale de l'alimentation le 27 juin à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Bien manger en Occitanie, le fruit d'une ambition collective

Les États généraux de l'alimentation, lancés le 20 juillet 2017, rappellent toute l'importance et les enjeux que représentent l'alimentation et l'agriculture pour nos territoires.

Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, réunit ce mercredi 27 juin, la **10ème conférence régionale de l'alimentation (CORALIM)**, à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

Largement ouverte à tous les acteurs du territoire et basée sur des témoignages, la CORALIM a pour objectif de valoriser auprès du plus grand nombre les actions menées dans notre région avec le soutien des services de l'État et de favoriser les échanges d'expériences. Elle réunit services de l'État, collectivités territoriales, chambres d'agriculture, fédérations représentatives de la production agricole, de la transformation et du commerce alimentaire, établissements d'enseignement agricole, centres de recherche, associations œuvrant dans le domaine de l'éducation, de l'aide alimentaire ou de consommateurs, parents d'élèves.

Contacts Presse

DRAAF
Anne BERNACHON
Chargée de communication
☎ 06.99.96.81.08
– 05.61.10.61.12

Préfecture
Élise LAFON
☎ 06.81.10.18.78
☎ 05.34.45.36.17

Gaëtan DELAGNES
☎ 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agroalimentaire apporte une réponse concrète à ces enjeux, en particulier pour la restauration collective. Ce sujet d'actualité est au centre des débats de cette 10ème édition de la CORALIM.

Avec plus de 1 300 000 repas servis tous les midis, la restauration collective en Occitanie représente un véritable levier pour renforcer l'économie locale et favoriser la transition vers un modèle économique, social et environnemental durable. Elle contribue fortement à une meilleure répartition de la valeur tout au long de la chaîne alimentaire. Elle participe aussi à l'éducation et l'équilibre alimentaire des enfants, «consomm'acteurs» de demain.

Le programme régional de l'alimentation s'articule autour de 6 axes :

- Promouvoir l'éducation des jeunes au bien manger ;
- Encourager une restauration collective de qualité ;
- Favoriser l'accès des populations fragiles à une alimentation de qualité ;
- Valoriser le patrimoine agricole, agroalimentaire et culinaire ;
- Soutenir une production et une consommation responsables et lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Encourager l'élaboration de Projets Alimentaires de Territoire.

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiques>

Quelques chiffres :

Près de **5 000** sites de restauration collective recensés dans la région.

Environ **40** associations et indépendants travaillant sur l'éducation au goût.

300 initiatives de prévention du gaspillage alimentaire.

250 produits sous signe officiel de qualité.

173 structures habilitées en région pour le don alimentaire.

Près de **30** initiatives de PAT dont **7** ayant obtenu la reconnaissance du ministère de l'agriculture et de l'alimentation à ce jour.

Et **5** lauréats parmi les **33** sélectionnés lors de l'appel à projets national du programme national pour l'alimentation 2017.

Retrouvez l'ensemble des informations sur la politique régionale de l'alimentation sur le site de la DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Programme-regional-de-l'alimentation>.